



**Proxitech**<sup>®</sup>  
 créateur de synergies

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

Numéro du produit AA20200

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Repousse l'eau du pare-brise de l'automobile.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Proxitech s.a.s.  
 3 avenue Gutenberg  
 77600 Bussy-Saint-Georges  
 France

Tél. 01 71 58 26 10  
 Fax 01 71 58 26 15  
 contact@proxitech.com - www.proxitech.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 1495 350234  
 Lundi - Jeudi: 8.30 - 17.00  
 Vendredi: 8.30 - 15.30

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N°/1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336

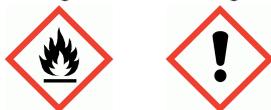
Dangers pour l'environnement Non classé.

Physicochimique Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

### Pictogramme de danger



### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Mentions de mise en garde

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P261 Éviter de respirer les vapeurs.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### Contient

propane-2-ol

### Mentions de mise en garde supplémentaires

P280 Porter un équipement de protection des yeux.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.  
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

propane-2-ol		50 - 100%
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-XXXX
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336		

## Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

<b>acide sulfurique</b>		<b>0.5 - &lt;1%</b>
Numéro CAS: 7664-93-9	Numéro CE: 231-639-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119458838-20-XXXX
<b>Classification</b>		
Skin Corr. 1A - H314		
Eye Dam. 1 - H318		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Ne pas utiliser de solvants organiques. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
<b>Contact oculaire</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmoiements.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
------------------------------------	--

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Eau pulvérisée, brouillard ou brume.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Produits de combustion dangereux</b>	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Gaz ou vapeurs toxiques.
---	---

#### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.
--	---

## Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air, des gants et des lunettes de protection.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Lire et suivre les recommandations du producteur. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévoir une ventilation suffisante.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle propane-2-ol

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m<sup>3</sup>

##### acide sulfurique

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,05 mg/m<sup>3</sup> fraction thoracique

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 3 mg/m<sup>3</sup> fraction thoracique

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Prévoir une ventilation suffisante.

## Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Aucune protection particulière des yeux nécessaire lors d'une utilisation normale. Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible.
<b>Protection des mains</b>	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Aucune procédure d'hygiène particulière recommandée mais de bonnes pratiques d'hygiène personnelle doivent toujours être observées lorsque l'on travaille avec des produits chimiques.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide limpide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Alcool.
<b>Seuil olfactif</b>	Indéterminé.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 0.28
<b>Point de fusion</b>	Indéterminé.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Indéterminé.
<b>Point d'éclair</b>	13°C
<b>Taux d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Indéterminé.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Indéterminé.
<b>Pression de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité relative</b>	0.7987
<b>Densité apparente</b>	Indéterminé.
<b>Coefficient de partage</b>	Indéterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Indéterminé.
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé.
<b>Viscosité</b>	Indéterminé.
<b>Propriétés explosives</b>	N'est pas considéré comme explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants.

#### 9.2. Autres informations

## Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

**Autres informations**                    Aucune information requise.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité**                            Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique**                Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses**            Ne polymérisera pas.

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter**                Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter l'accumulation de vapeurs dans des zones basses ou confinées.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles**            Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux**            Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. La décomposition à température ambiante peut former les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO). Fumée âcre ou vapeurs.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)**            Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)**            Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)**            Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal**                Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**            Eye Irrit. 2 - H319

##### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire**            Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée**                Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro**                                    Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

## Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

**Essais de génotoxicité - in vivo** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** STOT SE 3 - H336

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### propane-2-ol

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 840,0

**Espèces** Rat

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Information du dossier REACH.

**ETA orale (mg/kg)** 5 840,0

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Index d'irritation cutanée primaire: 0/4 Score érythème/escarre: Score œdème: Information du dossier REACH.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Dose: 0.1 ml, 1 seconde, Lapin Information du dossier REACH. Irritante.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de Buehler - Cobaye: Non sensibilisant. Information du dossier REACH.

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** NOEL 5000 ppm, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** STOT SE 3 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

## Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

**Exposition répétée STOT** NOAEC 5000 ppm, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.  
rép.

### acide sulfurique

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Skin Corr. 1A - H314

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Eye Dam. 1 - H318

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - développement** Foetotoxicité: - NOAEC: 19.3 mg/m<sup>3</sup>, Inhalatoire, Lapin Information du dossier REACH.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

#### Informations écologiques sur les composants

##### propane-2-ol

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 10000 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow) Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CL<sub>50</sub>, 24 heures: > 10000 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH.

##### acide sulfurique

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 16 - 28 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin) Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: > 100 mg/l, Desmodemus subspicatus Information du dossier REACH.

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** NOEC, 65 jours: 0.025 mg/l, Jordanella floridae Information du dossier REACH.

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, : 0.15 mg/l, Tanytarsus dissimilis Information du dossier REACH.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

#### Informations écologiques sur les composants

##### propane-2-ol

## Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

<b>Biodégradation</b>	Eau - Dégradation (53%): 5 jours Information du dossier REACH.
<b>Demande biologique en oxygène</b>	1.19 - 1.72 g O <sub>2</sub> /g substance Information du dossier REACH.
<b>Demande chimique en oxygène</b>	2.23 g O <sub>2</sub> /g substance Information du dossier REACH.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Indéterminé.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est insoluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1219

N° ONU (IMDG) 1219

N° ONU (ICAO) 1219

N° ONU (ADN) 1219

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) ISOPROPANOL

Nom d'expédition (IMDG) ISOPROPANOL

Nom d'expédition (ICAO) ISOPROPANOL

Nom d'expédition (ADN) ISOPROPANOL

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Étiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

## Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

Classe ADN 3

### Étiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ADN) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes d'intervention d'urgence •2YE

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Législation UE</b>	<p>Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.</p> <p>Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.</p> <p>RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015.</p> <p>Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE), révisée.</p>
<b>Précurseurs d'explosifs</b>	<p>Règlement (UE) No 98/2013 Du Parlement Européen Et Du Conseil du 15 janvier 2013 sur la commercialisation et l'utilisation de précurseurs d'explosifs: Contient &lt; 1 % d'une ou de plusieurs substances énumérées en Annexe II.</p>

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

## Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008</b>	Eye Irrit. 2 - H319, STOT SE 3 - H336: Méthode par le calcul. Flam. Liq. 2 - H225, EUH066: Jugement d'expert.
<b>Commentaires sur la révision</b>	Rubrique 15: Informations relatives à la réglementation // 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.
<b>Date de révision</b>	04/03/2016
<b>Révision</b>	5
<b>Remplace la date</b>	29/02/2016
<b>Numéro de FDS</b>	141
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Les informations fournies ici sont déclarées exactes en l'état des connaissances de Armored Auto UK Ltd et selon ses convictions, mais cependant elles ne constituent pas une garantie ni une déclaration, et elles ne devraient pas être interprétées comme telles, ni impliquer pour Armored Auto UK Ltd une responsabilité légale quelle qu'elle soit. Toute information ou conseil donnés par Armored Auto UK Ltd, en dehors de cette publication et concernant les produits Armored Auto UK Ltd ou autres matières, sont également donnés de bonne foi. Il en va de la responsabilité du client, et de l'utilisateur, de s'assurer que les matières conviennent à l'usage qui en est fait. Pour les matières qui ne sont pas fabriquées ni fournies par Armored Auto UK Ltd et qui sont utilisées à la place de, ou conjointement aux matières fournies par Armored Auto UK Ltd, il en va de la responsabilité du client de s'assurer que toutes les informations techniques et autres concernant ces matières, sont fournies par le fabricant ou le nisseur. Armored Auto UK Ltd décline toute responsabilité pour les données contenues dans ce document et qui peuvent être utilisées dans des conditions qui sont hors de notre contrôle, et dans des situations que nous ne connaissons pas. L'information contenue dans ce document est fournie à la condition que le client et utilisateur du produit détermine lui-même l'applicabilité du produit à l'usage auquel il le destine.